

Ville de Romorantin-Lanthenay
Loir et Cher
Direction Financière

Objet : Commande Publique – Autres types de contrats
Maintenance de photocopieur

DECISION

Le Maire de la Ville de ROMORANTIN-LANTHENAY,

Vu l'article L.2122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Romorantin-Lanthenay en date du 16 juillet 2020 décidant d'accorder au Maire les pouvoirs de décisions énumérés dans l'article visé ci-dessus, notamment au 4^{ème} alinéa,

Vu le code de la commande publique et notamment l'article R 2122-8 ,

Vu le Cahier des Charges Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et services,

Considérant les besoins de maintenance du photocopieur du service reprographie,

Vu la proposition remise par le société Factoria CVL,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} :

Un marché est passé avec la société Factoria CVL, domiciliée 14 rue des grands champs 41000 BLOIS, pour la souscription d'un contrat de maintenance détaillé ci-dessous :

- Durée 1 an renouvelable 2 fois par tacite reconduction,

Service reprographie, photocopieur KYOCERA 7353ci :

Prix à la copie ferme et définitif de 0,0036 € H.T. en noir et Blanc et 0,036 € H.T. en couleur.

ARTICLE 2 :

La Direction Générale des Services de la Ville et Monsieur le Trésorier Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Romorantin-Lanthenay, le 5 juillet 2022.

Le Maire,



Jenny
Jeanny LORGEUX

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte transmis
au représentant de l'Etat le 07/07/2022

Publié ou notifié le - 8 JUL 2022

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente publication ou notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>

Date de mise en ligne sur le site internet : - 8 JUL 2022